

PLAN D'ACTION 2003-2006

Continuité dans le changement

Le titre illustre bien dans quel cadre évolue l'APSAM actuellement: un environnement marqué par les réorganisations municipales et leur lot de changements, dans lequel l'APSAM doit poursuivre la réalisation de son plan stratégique.

Cet environnement a incité **Alain Langlois**, directeur général de l'APSAM, à convier ses troupes et son conseil d'administration à revoir ce plan et à y apporter les ajustements nécessaires. Il nous en livre les grandes lignes.

L'APSAM: Quels sont les facteurs qui vous ont amené à revoir votre planification stratégique ?

Alain Langlois: En réalité, c'est l'environnement dans lequel nous évoluons qui nous a incités à nous adapter. Les réorganisations dans le monde municipal et les changements qu'elles entraînent, ne serait-ce qu'au niveau du personnel, nous forcent à revoir nos bases de données. Nous devons mettre à jour notre liste de contacts afin de poursuivre nos programmes d'action dans les municipalités. A notre façon, nous devons, nous aussi, nous adapter au changement.

L'APSAM: Pouvez-vous nous donner une idée de l'ampleur des changements ?

A. Langlois: La première tâche consiste à confirmer l'identité de nos différents contacts dans les municipalités et à identifier les personnes qui occupent de nouvelles fonctions et avec lesquelles nous devons entretenir des

liens. C'est relativement facile à dire, mais il faut prendre le temps de modifier nos bases de données afin que la «mécanique» de nos actions habituelles demeure impeccable et efficace.

D'autres changements qui se pointent nous posent d'autres défis. Par exemple, il y aura le renouvellement de la force de travail dans les municipalités en raison du vieillissement des travailleurs et des travailleuses. À moyen terme, plusieurs jeunes travailleurs feront leur entrée dans les municipalités. Ce changement sera d'une ampleur telle que nous en avons fait l'un de nos chantiers de développement prioritaires.

L'APSAM: Quels sont ces chantiers ?

A. Langlois: Ils sont au nombre de quatre: les problèmes reliés à la santé psychologique, les petites et moyennes municipalités, les jeunes travailleurs et la recherche et le développement.

Comme je viens de le dire, plusieurs centaines de jeunes travailleurs feront leur entrée dans les municipalités qui, à moyen terme, perdront une main-d'œuvre expérimentée. Pour nous – et pour les municipalités – cela signifie qu'il faudra développer des moyens de les intégrer efficacement et de leur inculquer les principes et les enseignements relatifs à la prévention des accidents du travail. Nous allons examiner divers moyens pour aider les municipalités à réaliser cette intégration, dont le transfert de l'expérience et de l'expertise des travailleurs vers les jeunes. Formation de base, concept de compagnonnage ou de «coaching» et valorisation de la matière grise feront l'objet de notre attention.

L'APSAM: Vous avez beaucoup traité de la santé psychologique dans votre bulletin l'année dernière. Pourquoi en faites-vous une priorité ?

A. Langlois: Parce que toutes les municipalités et les travailleurs et travailleuses du secteur sont aux prises avec de tels problèmes. Et parce que les municipalités manquent d'outils pour combattre tous les problèmes reliés à la santé psychologique, qu'on pense au stress, au harcèlement et à la violence en milieu de travail, pour ne nommer que ceux-là. Ce sont des problèmes complexes qui sont de plus en plus présents dans les milieux de travail. Nous allons continuer à développer notre expertise et des outils d'information dans le but d'appuyer

nos clientèles dans une démarche de prise en charge de ces problèmes. Nous allons continuer la série «Focus sur la personne» et nous travaillerons en étroite collaboration avec le comité désigné à cette fin par le conseil d'administration.

L'APSAM: Parlez-nous des deux autres priorités.

A. Langlois: Il y a trois ans, je déclarais que l'APSAM était de plus en plus connue au sein du secteur municipal. Je le constate encore aujourd'hui avec fierté. Nous avons décidé de nous appuyer sur notre réputation et sur nos acquis pour intensifier notre action vers les petites et moyennes municipalités. Nous voulons atteindre auprès d'elles le même degré de notoriété que celui dont nous jouissons auprès des grandes villes. Or, cela demande une stratégie et une approche différentes, de même que des outils adaptés à ces clientèles particulières. Nous sommes à examiner plusieurs concepts qui nous permettront de sensibiliser ces municipalités et de les aider à réaliser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain bulletin.

Enfin, nous allons trouver le moyen de stimuler la recherche et le développement et accélérer le transfert des connaissances dans les milieux de travail. Nous sommes déjà très bien servis par l'Institut Robert-Sauvé de recherche en santé et en sécurité du travail. Nous pensons cependant qu'il y a plusieurs chercheurs dans les universités qui seraient disposés à travailler avec nous à l'élargissement des connaissances. Nous allons donc développer un réseau de chercheurs, identifier des sources de financement et développer l'intérêt pour des projets dans le secteur municipal.

L'APSAM: Finalement, votre défi consiste à vous adapter à vos clientèles et à les rejoindre.

A. Langlois: C'est le cas en ce moment. La formation à distance illustre particulièrement la situation que nous connaissons. Cela représente un excellent moyen de nous adapter aux clientèles, particulièrement aux jeunes et aux petites et moyennes municipalités, ainsi qu'aux régions périphériques. Or, c'est

SUITE EN PAGE 8

Plan d'action 2003-2006

un pas à franchir qui demande une réflexion. Depuis sa création, l'APSAM a favorisé les contacts directs avec ses clientèles. Nous avons trouvé différents moyens pour les rejoindre efficacement. Or, les distances à parcourir sont tellement grandes qu'il nous faut ajouter des moyens à notre arsenal. De plus, nous avons le devoir de nous adapter au rythme d'apprentissage et aux disponibilités de nos clientèles. La formation à distance peut représenter une solution, à condition qu'elle soit bien conçue et qu'elle représente une solution à valeur ajoutée pour nos clientèles. C'est une discussion qui se tient actuellement à l'interne. Nous aurons l'occasion d'en reparler.